**Infarctus du myocarde : impact médical, social et économique sur l’aidant informel.**

Plusieurs études se sont intéressées à la valorisation économique de l’aide informelle et de sa répercussion sur la santé des aidants. Ces études ont conclu que l’aide informelle représentait un impact économique majeur concernant les maladies chroniques comme la démence et les cancers. D’autres auteurs ont démontré que l’aide informelle pouvait être un fardeau physique, mental et émotionnel du fait du temps conséquent consacré à l’aide d’un proche. Les aidants consacrant la majeure partie de leur temps à l’aide auraient même un taux de mortalité significativement plus élevé que la moyenne. Ces résultats sont peu étonnants concernant les maladies chroniques puisqu’elles représentent les causes principales d’invalidité et nécessitent une assistance à long-terme. Mais qu’en est-il des maladies aigües ?

L’IDM représente la principale cause de décès parmi les maladies coronariennes en Europe et en France, l’incidence de l’IDM est estimée à environ 120.000 cas chaque année. Sachant que l’IDM augmente significativement le handicap fonctionnel à court terme après l’évènement et les décennies à suivre, le volume d’aide informelle prodiguée pourrait être conséquent.

Dans ce contexte, il paraît pertinent de s’intéresser aux impacts de l’aide informelle sur les aidants d’individus atteints d’une maladie aigüe. A partir de l’enquête Handicap-Santé – 2008 réalisée par l’INSEE et le Ministère de la Santé, nous réaliserons une estimation des impacts médicaux et sociaux de l’aide informelle sur les aidants. Une évaluation du coût de l’aide informelle associée à l’IDM sera également réalisée à l’aide de trois méthodes : the Proxy Good Method, the Opportunity Cost Method et the Contingent Valuation Method.

A partir du volet HSM, 798 individus victimes d’IDM ont été sélectionnés. Parmi cette sélection, 574 individus ont déclarés avoir un ou plusieurs aidants informels. Au final, parmi les aidants qui ont souhaité répondre au questionnaire HSA et en retenant uniquement l’aidant principal pour chaque personne aidée, l’échantillon final est constitué de 147 dyades aidé/aidant. La durée moyenne d’aide prodiguée est de 3 heures (SD=4,0) par jour ; 3,8 heures (SD=4,5) pour les cohabitants et 1,9 heures (SD=2,9) pour les non-cohabitants. Le coût de l’aide informelle moyen a été estimé à 9.679 € à partir de la méthode d’évaluation contingente, 10.810 € avec la méthode des coûts de remplacement et 11.585 € selon la méthode du coût d’opportunité. La disposition à payer moyenne pour une heure d’aide est de 10,9 € (SD=8,3). 46,2% des aidants ont déclaré que l’aide informelle affectait négativement leur condition physique, 46,3 % leur condition morale, 40,1% se disaient anxieux et 38,8% se sentaient seuls. 21,1% ont déclaré que l’aide avait détérioré leur relation avec des membres de leur famille. Cependant, l’aide a aussi un impact positif pour certains aidants : 19,7% des aidants ont déclaré que l’aide avait eu un impact positif sur leur relation avec la personne aidée et 14,3% avec leur famille.

Les résultats de notre évaluation pourraient fournir une information utile pour l’orientation par les décideurs des politiques publiques concernant les aidants. Les estimations du coût de l’aide informelle pourront également être utilisées dans le cadre de l’évaluation économique d’un nouveau dispositif médical ou médicament concernant l’IDM.